L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance.....$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance.....$ 5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraitre que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 15 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.

Nlle. Orleans, 27 decembre 1845.
Wm. DE BUYS, Tresorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

POUR LES ATTAKAPAS—Le vapeur ST. MARY, capitaine David B. Muggah, partira samedi 6 juin, a midi, pour les Attakapas, Saint Martinville la Nouvelle Iberie, Franklin, Centreville, Debarcadere Provost, la Baie de Berwick, Bayou Boeuf et les ports intermediaires. Pour fret ou passage, s'adresser a bord, rue Conti, ou a
5 juin—5 JOHN HALL, No. 1, Front Levée.

N. B—Le Waverly est fortement construit et tire très peu d'eau. 26 10

POUR LA BALIZE et les ports intermediaires—Le steamer MUSIC, capitaine J. Martin,—Le beau steamer ci-dessus nommé vient d'être entierement refait pour faire les voyages comme ci-dessus. Il partira de la Nouvelle Orleans tous les dimanche matin a 10 heures precises et retournera de la Balize tous les mardi matin a 10 heures et arrivera encore mercredi soir. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a
JAMES MOORE.
4 juin 73 Vieille Levee

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT REGULIER.
Le vapeur neuf SUTTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages reguliers entre la Nouvelle Orleans et Covington, ce dimanche, 22 courant, partant du Lac Pontchartrain, tous les jours, a 4 heures precises, apres l'arrivee des chars de notre bateau a vapeur, M. A., et partant de Covington le meme jour a 4 heures precises, excepte le dimanche, a six heures et demie A. M., et arrivant au retour, pour prendre les chars de midi. S'adresser a
J. F. MERCIER & Co, Agents,
21 mai 54 Vieille Levee.

A VENDRE—Le steamer PATRICK HENRY ses apparaux, agres et meubles, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord du lac Pontchartrain, ou sera a son mouillage, s'adresser immediatement a
JOHN HALL,
Agent des proprietaires.

P. S.—Le P. H. est remonté, a neuf, qui ont l'interieur de bonnes machines a vapeur, ce qui en font de bonnes machines a vapeur pour les rivieres, ou on trouve des chaines, ancres, pierriers, meubles, &c.

Le capitaine J. M. SCOFF, ayant achete le navire vapeur BELLE CREOLE, si avantageusement connu a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a commence ses voyages reguliers entre la BAYOU SARA, partant de la Nouvelle Orleans tous les dimanches et Mercredis, a dix heures d'une a l'autre, et a Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis a onze heures du matin.

Le Belle Creole dans ses voyages ci mentionnes se rendra regulierement a Pointe Coupee.

Le capitaine Scott, sollicite respectueusement le patronage de ses amis.

☞ La BELLE CREOLE partira exactement demain dimanche, 12 courant.

Pour fret ou passage, s'adresser sur le chaine a bord.
7 juin

BATEAU DE LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BAYOU SARA.
ARRANGEMENT POUR LE PRINTEMS ET ETE.
BATEAU A VAPEUR CLINTON, Cart. Jarvis.
L'etablissement ci contant fait savoir a cette route, a datter de ces mots, le bateau a vapeur CLINTON, partira de la Nouvelle Orleans tous les dimanches et Jeudis, a 10 heures A. M. et de Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis a onze heures du matin.

Le Clinton, etant complet pour ces voyages pendant toute l'ete, et le capitaine Baird soussigne espere soutenir et la continuation du patronage de ses amis et le public. Pour fret ou passage, s'adresser a bord.
W. H. AVERY.

N. B. Le meme a, le Clinton va jusqu'au Fort Adams, et partira de ce meme port, tous les jeudis apres midi.
21 mai

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE.
No. 62, Vieille Levee, pres l'encognure St. Louis.
On se charge a ce bureau de faire remorquer des batiments allant prendre un charge dans quelque partie du haut ou bas de la cote, et ce avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modereis. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret a faire prendre soit de leurs magasins d'entrepot ou de chalands, trouveront leur interet de s'adresser au soussigne. Les navires qui ont besoin d'alleger au sondage, que le chargeal de Barre transportera le long des navires tout ce qu'on voudra y faire embarquer. Ils gagneront considerablement sur les frais de transport sur des drays. Les marchandises amenees a bord des bateaux du sussigne pourront etre assurees a un taux excessivement bas.
ROBERT MURPHY.
11 mai Nos 62, Vieille Levee

PAQUEBOT POUR LA FOURCHE.
Le steamer EXCELSIOR, capitaine A. Dugas, a cette acheteur experience, partira pour ces voyages et partira pendant le la saison pour le port ci dessus, quittant la Nouvelle Orleans tous les mercredis apres midi, a 5 heures. Thibodeaux tous les samedis apres midi. Pour fret ou passage, s'adresser a
BRAUD & LANDE, 14 Bienville.
9 juin

POUR NEW-YORK—Le navire WASHINGTON, capt Hathaway, ayant la plus grande partie de son chargement engagee, partira tres prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord, rue Conti, ou a
J. W STANTON & Co,
4 juin Entrepot, Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le navire PLATINA, capt Whitney, ayant la plus grande partie de son chargement engagee, partira tres prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser a
J. P. WHITNEY & Co,
4 juin 73 Camp

POUR NEW-YORK—Le navire OSWEGO, capt Johnson ayant la plus grande partie de son chargement engagee, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser a bord au levee, ou a
JAMES E. WOODRUFF,
11 60, Camp.

POUR BOSTON—Le brick PLYMOUTH, capt Brewer, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser a
L. H GALE,
10 mai 93 Commune

POUR LE HAVRE—Partant le 20 juin prox. Le navire paquebot VESTA, capitaine O. Sterling, ayant tout son chargement engagé et partira positivement comme il est dit ci dessus. Pour passage a la chambre ou a l'entrepot, s'adresser au capitaine a bord ou a
JENKINS & TIGLER,
2 juin 7 Royale

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot CHATEAUBRIAND, capt. Lafaudie, ayant la plus grande partie de son chargement engagee, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser dans la chambre ou a l'entrepot, s'adresser a bord, vis a vis le poteau No. 1, ou a
A. MOLIER, rue St. Louis,
1 juin ou a JENKINS & TIGLER, 7, Royale.

POUR LE HAVRE—Le navire ALEXANDRE, capitaine Cook, partira sous peu. Pour fret de chambre ou passage s'adresser a
L. H GALE,
7 mai 93 Communes

POUR LE HAVRE.—Le navire LEODES, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour fret de chambre ou passage, ou pour passage, s'adresser a
L. H GALE, 93 Commune

POUR VENISE—Le navire PERSIAN, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour passage, avoir de beaux amenagements, s'adresser a bord, rue nouvelle ou a
L. H GALE,
9 mai 93, Commune

POUR LE HAVRE—Le navire EMPEROR, capitaine Brown, partira sous peu. Pour fret ou 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser a
Ex. PERRET, 30, Bienville,
20 mai ou a L. H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire LUCY, capitaine Grant, ayant tout son chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser a bord vis a vis le poteau No. 23, rue municipalite ou a
L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire OHIO, capitaine Bird, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou pour du fret seul, s'adresser a
9 mai L. H GALE, 93 Commune

☞ Le navire MEDORA, capt [illegible], de Boston, commencera a debarquer son chargement aujourd'hui, en la cour de la presse a coton, rue d'Orleans. Consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises a la Levee, autrement elles seront emmagasinees a leurs frais et risques.
RICKER & PEARSON,
20 mai 62, Camp

☞ Si le capitaine ou le consignataire du navire français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'equipage.
29 mai A. MOLIER, 90 S. Louis

☞ Le navire ELIZABETH ELLEN, venant du Havre est en dechargement vis a vis la presse a coton d'Orleans. Les consignataires sont priés d'avoir a retirer leurs marchandises de dessus la Levee. Toutes marchandises pour consignataire non n'aura pas pris de permis d'ici a 5 jours seront emmagasinees les magasins publics.
LEVI H. GALE,
20 mai 93, Commune.

☞ Le navire CHATEAUBRIAND, capitaine Laborde, venant du Havre, est maintenant en debarquement vis a vis le poteau No. [illegible], les consignataires sont priés de prendre leurs marchandises dans cinq jours et de recevoir leur connaissement a la chambre. Apres ce delai elles seront emmagasinees aux magasins publics.
20 mai L. CANTIN, 48 Gravier

SUCRE HAVANE—165 caisses assorties, marque de [illegible] du brick Thos vendre par
11 mai L. CANTIN,

CAFE HAVANE—144 mats café Havane, [illegible] ment du brick Thos vendre par
11 mai L. CANTIN,

NOIX D'IVOIRE—60 barils, a vendre par
11 mai L CANTIN, 48 Gravier

BOIS DE CAMPECHE—[illegible] tonneaux bois de campeche en debarquement du brick Orleans et a vendre par
20 mai BERTRAND & BIROTTE.

PEAUX—De la rue de l'Esplanade a la rue de Bienville en cour. Celui qui la possede, pourra, [illegible] pour cette annonce.
20 mai M. Jean Baptiste, Arnaudville.

TABAC de la Vuelta de Abajo—[illegible] rieures, cigares et tripes, a vendre par
L. CANTIN,
9 mai 48 Gravier

POUR LIVERPOOL—Le navire ASHLAND, capitaine Williams, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser a
21 mai LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire CLARIBORNE, capitaine Levensaler, partira sous peu.—Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser a
15 mai L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Passage seulement. La barque SHANNON, capitaine Newell, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser a bord a Carrollton, seconde municipalite, ou a
13 mai L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire OHIO, capitaine Bird, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou pour du fret seul, s'adresser a
9 mai L. H GALE, 93 Commune

☞ Le navire MEDORA, capt [illegible], de Boston, commencera a debarquer son chargement aujourd'hui, en la cour de la presse a coton d'Orleans. Consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises a la Levee, autrement elles seront emmagasinees a leurs frais et risques.
RICKER & PEARSON,
20 mai 62, Camp

☞ Si le capitaine ou le consignataire du navire français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'equipage.
29 mai A. MOLIER, 90 S. Louis

☞ Le navire ELIZABETH ELLEN, venant du Havre est en dechargement vis a vis la presse a coton d'Orleans. Les consignataires sont priés d'avoir a retirer leurs marchandises de dessus la Levee. Toutes marchandises pour consignataire non n'aura pas pris de permis d'ici a 5 jours seront emmagasinees les magasins publics.
LEVI H. GALE,
20 mai 93, Commune.

☞ Le navire CHATEAUBRIAND, capitaine Laborde, venant du Havre, est maintenant en debarquement vis a vis le poteau No. [illegible], les consignataires sont priés de prendre leurs marchandises dans cinq jours et de recevoir leur connaissement a la chambre. Apres ce delai elles seront emmagasinees aux magasins publics.
20 mai L. CANTIN, 48 Gravier

NOIX D'IVOIRE—60 barils, a vendre par
11 mai L CANTIN, 48 Gravier

BOIS DE CAMPECHE—[illegible] tonneaux bois de campeche en debarquement du brick Orleans et a vendre par
20 mai BERTRAND & BIROTTE.

PEAUX—De la rue de l'Esplanade a la rue de Bienville en cour. Celui qui la possede, pourra, [illegible] pour cette annonce.
20 mai M. Jean Baptiste, Arnaudville.

TABAC de la Vuelta de Abajo—[illegible] rieures, cigares et tripes, a vendre par
L. CANTIN,
9 mai 48 Gravier

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 JUIN 1846.

QUE FERA L'ARMÉE D'OCCUPATION ?

On s'inquiète fort en ce moment, et cela est tout naturel, de savoir quelles seront les prochaines opérations du général TAYLOR. Les rumeurs les plus diverses circulent dans le public, et cela prouve qu'on ne sait rien de positif. Il est certain qu'aucun ordre à ce sujet n'est encore venu du département de la guerre ; ou que s'il en est arrivé, on n'en a point été instruit dans notre ville. En attendant, la presse d'un côté et ses correspondants de l'autre construisent des hypothèses plus ou moins plausibles sur les mouvements à venir.

Notre correspondant dont les renseignements méritent grande confiance, laisse entendre que, si le général TAYLOR avait carte blanche, il marcherait immédiatement sur Monterey, ville d'environ 2000 âmes, à 250 milles de Matamoros ; mais qu'il se croit obligé de rester dans ses quartiers et de se tenir sur la défensive, jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions. Cette opinion nous paraît de beaucoup la plus probable. Le gouvernement ne pouvait pas prévoir que les choses marcheraient, aussi rondement et ses instructions probablement n'allaient pas au delà de l'occupation de Matamoros, dans le cas où les Mexicains viendraient attaquer notre armée. On pourrait même douter qu'elles atteignissent ce point, puisque notre correspondant dit que l'impression générale dans le camp était que le général, en prenant Matamoros, avait outrepassé ses ordres.

L'un de nos confrères, le *Picayune*, exprime une opinion toute différente, sans citer l'autorité sur laquelle il s'appuie. Il affirme que la prochaine démonstration du général TAYLOR sera sur Monterey, et que pour assurer sa marche sur cette ville, il compte occuper Camargo, qui en est à 120 milles. Il ajoute que le mouvement du Général a été suspendu par suite de l'absence des moyens de transport, et que c'est pour se procurer ces moyens que le capitaine Sanders, de l'armée régulière, a été expédié dans notre ville. Notre confrère croit que le général TAYLOR occupera Monterey dans le courant de juillet.

Ces vues peuvent être exactes, et elles sont exprimées d'une façon assez affirmative pour nous porter à croire qu'elles reposent sur une base réelle. Mais comme les mouvements du général Taylor doivent être nécessairement dirigés par le département de la guerre, et que du commencement de juin au milieu de juillet on a le tems d'échanger des correspondances et des instructions, rien ne nous assure que les plans qu'on attribue au général ne seront pas modifiés par le gouvernement. Sans doute le Président et son cabinet ont bien confiance dans l'habileté et la sagesse de M. Taylor ; sans doute aussi ce dernier est plus à même que tout autre, et par son talent et par sa position, de tracer un plan de campagne que ses stratégistes du cabinet ; pourtant il est douteux que ces messieurs consentent à remettre entièrement à ses soins la conduite de la guerre. Ce serait néanmoins le meilleur moyen de la mener vigoureusement, comme dit le voisin le gouvernement, et heureusement, comme tout le monde le désire. Les succès passés répondraient amplement des succès à venir.

☞ Le Gouverneur a lancé sa proclamation pour ordonner l'election de cinq greffiers de Cours de District, six juges de paix et six constables. Cette election aura lieu same... prochain, 13 courant. Le vote pour les greffiers de district se donne par ticket général, et, celui ces juges de paix et de leurs constables par ticket special. Les candidats pour ces divers postes sont nombreux ; et très probablement la journée sera assez chaude ; car chacun d'eux saura s'arranger pour mettre ses amis en mouvement.

FORT-JACKSON—Deux bateaux à vapeur, le *Music* et le *Patrick Henry* doivent partir demain, pour ce fort. Voir aux annonces.

UN AUTRE CANARD.—Nous sommes dans la saison des *canards* transatlantiques. Le *Britannia* nous en avait valu deux : la chute de sir Robert Peel et la chute de Louis-Philippe accompagnée d'une révolution en France. Voici que le *Great Britain* nous en ajoute un autre : c'est la protestation de la Grande-Bretagne et de la France contre notre conduite envers le Mexique ; et c'est l'*Atlas* d'Albany (New-York), qui se charge de la mettre en circulation, sous la forme suivante :

Protestation des puissances étrangères—Le navire à vapeur *Great Britain* arrivait à New-York, au moment où le bateau d'Albany quittait le port. Un passager rapporte qu'une toile considérable s'était immédiatement assemblée pour apprendre les nouvelles de cet arrivage ; il était assez difficile de rien recueillir d'authentique, mais le bruit courait dans la foule que les gouvernements de France et d'Angleterre s'étaient réunis pour présenter une protestation contre nos procédés à l'égard du Mexique.

Ce paragraphe a paru à Albany le 27, et le 28 dans la matinée le *Great Britain* n'avait pas encore paru à New-York.

HONNEUR AU GUERRIER MORT.—Les gouverneurs de Haggerstown convoquent les citoyens du comté de Washington à une assemblée, qui doit avoir lieu dans cette ville, afin d'adopter les mesures nécessaires pour payer un juste tribut d'honneur à la mémoire du brave Ringgold.

☞ L'*Union* du 28 contient un long article intitulé "la Guerre et le Tariff, dans lequel l'Editeur prétend que la guerre n'est qu'une raison de plus pour abroger cet acte inique et onéreux qui pèse sur le pays. C'est une argumentation digne de l'*Union* : nous avons besoin d'argent pour la guerre, donc il faut d'abord changer le système qui pourrait nous en donner un peu."

L'ex-président TYLER était aux dernières dates à Washington où il avait été appelé pour déposer devant le comité chargé de l'enquête relative à M. Webster. On assure que le témoignage de M. Tyler a été des plus honorables pour son ex-secrétaire d'Etat.

M. FAY, compositeur Américain qui a écrit une partition intitulée "*Leonora*," est en ce moment à Paris, où il fait des démarches pour faire exécuter son œuvre au Grand Opéra. Nous souhaitons bonne chance à l'auteur et à l'opéra.

Le correspondant de Washington du Baltimore *American* annonce que le Sénat a confirmé la nomination de Marcus Morton, comme collecteur du port de Boston.

Chronique locale.

AFFAIRE DU GANGE.—Une triste lumière commence à se répandre sur le drame mystérieux dont ce navire a été le théâtre. Tous les indices portent à croire qu'il y a eu empoisonnement prémédité. Les expériences faites avec le plus grand soin par le Dr. Bertrand, ont constaté la présence de l'arsénic dans le beurre qu'on employait pour la cuisine du bord. Quelques autres substances qui ont été aussi analysées, n'ont représenté aucune trace de poison ; l'eau elle-même en était exempte ; mais la quantité que recelait le beurre, suffisait et au-delà pour atteindre le but qu'on s'était proposé. La mort du malheureux Fitz Simmons est là pour l'attester. Cette épouvantable affaire ne tardera sans doute point à paraitre devant la justice criminelle.

Le coroner a été appelé hier à constater la mort de Catherine Blanchard, morte subitement avant hier dans sa maison, rue St Philippe. C'est une femme a succombé, d'après le verdict, à une "apoplexie pulmonaire."

CONGRÈS.

Séance du 28 mai.

SENAT.—M. Johnson de la Louisiane, présente une série de résolutions adoptées par la Législature de l'Etat qu'il représente, et enjoignant au Gouverneur de demander le prompt remboursement des dépenses faites pour les volontaires, attendu que le trésor d'Etat n'est pas en mesure en ce moment de faire pour longtemps cette avance. Il présente également d'autres résolutions demandant une allocation pour l'amélioration de la Sabine et qui sont aussi relatives à certains phares.

M. Hennegan présente une résolution conjointe pour que l'ajournement du Congrès soit fixé au 20 juillet.

M. Houston présente une résolution qui offre les remercimens du Congrès au général Taylor, aux officiers et aux soldats sous son commandement, soit dans l'armée, soit sur la flotte, pour leur energie, leur habilete et leur bravoure dans les derniers engagemens sur la frontière, et qui autorise le Président à faire l'acquisition d'un sabre d'honneur avec les inscriptions convenables, lequel sera offert au général Taylor. Cette résolution est renvoyée pour être modifiée de manière à ce qu'il y soit fait une mention spéciale des braves défenseurs du Fort Brown.

M. Benton achève enfin son grand discours sur l'Oregon, puis le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Le bill pour établir des routes de poste au Texas est adopté définitivement.

Le bill des dépenses civiles et diplomatiques est discuté en comité général. Une somme de $25,000 est voté au profit des marins malades ou hors de service ; le maximum des frais de route est fixé à $750, l'indemnité suivant une progression décroissante à partir de 300 cents milles ; la place du professeur Espy est supprimée, puis le bill est adopté par 167 oui contre 3 non.

La Chambre prend ensuite les résolutions relatives au général TAYLOR, et après un assez long débat les adopte à l'unanimité. En voici le texte :

RESOLUTION CONJOINTE offrant les remercimens du Congrès au général Taylor, ainsi qu'à ses officiers et [illegible]

Que les remercimens du Congrès sont [illegible] offerts au major général à [illegible] pour la conduite distinguée [illegible] l'armée d'occupation, pendant [illegible] dernières opérations [illegible] Mexique.

Que le président [illegible] soit autorisé à faire faire [illegible] sabre d'honneur, avec [illegible] convenables, lequel sera [illegible] au major général Taylor.

Que le président [illegible] soit autorisé à faire faire [illegible] médailles d'or, avec [illegible] convenables, lesquelles seront [illegible] aux officiers [illegible] sous le commandement [illegible] Taylor, ainsi qu'il [illegible] jugera convenable